- MODE D'EMPLOI -

Pour que votre enfant soit accueilli dans le centre de loisirs de votre choix, vous devez l'inscrire à l'aide de ce bulletin d'inscription.

1. Remplissez les deux volets de ce bulletin en indiquant les jours de présence de votre enfant au centre de loisirs.
2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. Conservez-la précieusement.
3. Déposez l'autre partie du bulletin dans l'urne prévue à cet effet, située dans le hall de votre école ou remettez-la au centre de loisirs le mercredi, aux horaires habituels **entre le 31 janvier et le 13 février 2014**.
4. En cas de première inscription, il convient de remplir également la fiche de renseignements sanitaires et administratifs à retirer auprès d'un centre de loisirs.

Besoin d'un renseignement ?

>Vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ce nouveau dispositif ?
›Vous souhaitez obtenir de l'aide pour remplir ce bulletin ?

▸▸ Les animateurs référents sont à votre écoute
chaque jour à l'école et tous les mercredis au centre de loisirs.

▸▸ Vous pouvez aussi vous renseigner
auprès de la Circonscription des affaires scolaires dont vous dépendez :

Arrondissement	Téléphone
1er/2e/3e/4e	01.44.82.66.00
5e/13e	01.71.18.74.74
6e/14e	01.40.46.44.44
7e/15e	01.71.28.29.24
8e/9e/10e	01.80.05.43.01

Arrondissement	Téléphone
11e/12e	01.49.29.47.23
16e/17e	01.53.05.25.50
18e	01.55.26.27.70
19e	01.80.05.43.52
20e	01.71.28.78.67

Certaines des informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer l'inscription, la présence et la facturation des enfants en centre de loisirs. Les destinataires des données sont la Mairie de Paris, Direction des affaires scolaires, Sous-direction de l'action éducative et périscolaire, ainsi que le directeur du Centre de loisirs et le Responsable du Point d'Accueil.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction des affaires scolaires - Sous-direction de l'action éducative et périscolaire, Bureau des centres de loisirs et des séjours, 3 rue de l'Arsenal 75181 Paris cedex 04.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

TOUTE L'INFO au 3975* et sur PARIS.FR
*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur



Direction des Affaires Scolaires

Bulletin d'inscription

au CENTRE DE LOISIRS



VACANCES D'HIVER

(du 14 février au soir au 28 février 2014 inclus)

•••

>> L'INSCRIPTION a lieu :

entre le 31 janvier et le 13 février 2014

Réservé à l'administration

Nom et fonction de la personne procédant à l'inscription

....

....

....

Partie à conserver par le centre de loisirs

Identité de l'enfant

NOM ______________________________

PRÉNOM ______________________________

DATE DE NAISSANCE ______________________________

ÉCOLE ______________________________

CENTRE DE LOISIRS : ☐ MATERNEL ☐ ÉLÉMENTAIRE

____

____

Coordonnées téléphoniques de la personne à contacter en cas d'urgence : ______________________________

Merci d'entourer les jours de présence de votre enfant

Calendrier : **vacances d'Hiver**

17/02	18/02	19/02	20/02	21/02
MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	MATIN
REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI

24/02	25/02	26/02	27/02	28/02
MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	MATIN
REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI

Fait à Paris, le .. / .. /....

Signature

Partie à conserver par la famille

Identité de l'enfant

NOM ______________________________

PRÉNOM ______________________________

DATE DE NAISSANCE ______________________________

ÉCOLE ______________________________

CENTRE DE LOISIRS : ☐ MATERNEL ☐ ÉLÉMENTAIRE

____

____

Coordonnées téléphoniques de la personne à contacter en cas d'urgence : ______________________________

Merci d'entourer les jours de présence de votre enfant

Calendrier : **vacances d'Hiver**

17/02	18/02	19/02	20/02	21/02
MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	MATIN
REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI

24/02	25/02	26/02	27/02	28/02
MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	MATIN
REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI